

## **RAPPORT DU DTD.**

Une saison 2019-2020 bien compliquée au vue de la situation actuelle que nous connaissons tous.

Celle-ci s'est arrêtée au mois de mars, et de ce fait nous n'avons pas pu mettre en place et organiser tous les événements après cette date.

Garde : Un passage de Grade ainsi qu'une préparation pour les juges et candidats a eu lieu à Chemillé. Un examen des grades qui s'est déroulé à Saumur. Le deuxième examen ainsi que sa préparation ont dû être annulés. (Covid )

Compétitions, Arbitrage : Toutes nos compétitions ont pu avoir lieu. Elles se sont déroulées dans les meilleures conditions pour les participants. Merci à l'équipe arbitrale qui a géré toutes ces manifestations.

Formation : Une école de formation, qui comme les années précédentes a su amener les 12 élèves qui la composait à passer leur examen avec succès.

Un stage technique dirigé par Loic Boisnault avec pour thème la self défense a réuni une quarantaine de participants, ce fut un succès.

Le deuxième stage technique, ainsi que le karaté champêtre à mon grand regret n'ont pu avoir lieu (Covid).

Les interventions à la maison d'arrêt ont été dispensées jusqu'au mois de mars, nous y rencontrons toujours un grand intérêt auprès des candidats à notre pratique. Les entrainements devaient reprendre au mois d'octobre avec toutes les mesures sanitaires en vigueur.

Je pense que cette nouvelle saison sera très certainement très perturbée, mais le Comité et son équipe technique feront le maximum afin que toutes nos manifestations se déroulent dans les meilleures conditions.

Je remercie toutes les personnes qui ont œuvrées avec moi car c'est un vrai travail d'équipe qui est en place au sein du département.

Patrick CHERKIT

DTD du Maine et Loire.